

Guyane

Synthèse des recommandations du Haut Conseil de la santé publique, édition 2026 (juin 2026), pour un voyageur en bonne santé et un séjour classique (moins d'un mois, sans nuit en zone rurale). Grossesse, enfant, âge avancé, maladie chronique ou long séjour : demandez un avis médical.

L'essentiel

Fièvre jaune	Obligatoire pour entrer dans le pays (à partir de 1 an)
Paludisme	Protection contre les moustiques ; pas de chimioprophylaxie pour un séjour classique
Autres vaccins liés au pays	Aucun dans les tableaux par pays du HCSP (voir ci-dessous).
Pour tous	Vaccins du calendrier à jour, protection contre les piqûres, hygiène de l'eau et des aliments.

Vaccins

Pour tout voyage : mettre à jour les vaccinations du calendrier vaccinal en vigueur, notamment diphtérie-tétanos-poliomyélite-coqueluche, méningocoque ACWY (jusqu'à 25 ans), rougeole-oreillons-rubéole (personnes nées depuis 1980) et hépatite B.

Fiche du HCSP « Voyageurs à destination de l'Amérique du Sud » :

Hépatite A

Recommandée

Chikungunya ; Dengue

Recommandée si épidémie en cours dans la zone de séjour

Fièvre jaune

Recommandée (risque de transmission) ou obligatoire selon la destination si séjour ou transit en zone d'endémie

Rage

Au cas par cas, notamment pour les enfants en âge de marcher, si séjour en milieu rural ou éloigné des villes principales

Fièvre jaune (tableau 15 du HCSP)

Obligatoire pour entrer dans le pays, pour tous les voyageurs, quel que soit le pays d'où ils arrivent, à partir de 1 an.

Recommandée, en raison d'un risque de transmission de la fièvre jaune dans le pays, à partir de 9 mois.

Paludisme

Situation

- Pf (4%), Pv (96%) en 2024, rares Pm selon CDC
- Multirésistance aux antipaludiques des souches de Pf (résistance à la chloroquine et haut niveau de résistance à la pipéraquline de Pf associée à la mutation pfcr1 C350R sur le plateau des Guyanes
- En 2023/2024: Flambée de paludisme (Pv), y compris dans les zones côtières, et clusters de Pf à Matoury.
- Risque modéré
- Zones associées à l'exploitation de l'or, en particulier dans les communes proches des frontières avec le Brésil et le Suriname. Commune de Roura et les parties centrales du pays, notamment le long des rivières et sur les sites d'exploitation d'or .
- Risque faible
- Reste du pays, y compris les zones côtières, la capitale Cayenne, l'île du Diable (exceptions voir ci-dessus).

Recommandations

- Protection personnelle antivectorielle pour l'ensemble du territoire
- Pas de chimioprophylaxie pour les voyages conventionnels et non conventionnels en dehors des professionnels déployés à proximité immédiate des zones de transmission et à adapter en fonction de la durée du séjour : A/P ou D (ou M).
- Chimioprophylaxie : A/P ou D (ou M) à discuter pour les voyages dans les zones à risque élevé en cas de séjour à risque

et/ou de risque de forme grave.

- Consultation si fièvre pendant le séjour ou dans les 3 mois qui suivent le retour et information sur la notion de voyage dans les 3 derniers mois

Toute fièvre pendant le séjour ou dans les 3 mois qui suivent le retour doit faire consulter sans délai, en signalant le voyage. Les femmes enceintes, les enfants de moins de 6 ans, les personnes âgées, immunodéprimées ou sans rate sont à risque de forme grave.

A/P : atovaquone-proguanil. D : doxycycline. M : méfloquine (en dernière intention). Pf, Pv, Po, Pm, Pk : P. falciparum, vivax, ovale, malariae, knowlesi. Séjour conventionnel : moins d'un mois, sans nuit en zone rurale ou forestière.

Se protéger des moustiques et des tiques

- Répulsif cutané sur la peau découverte : produit à base de DEET, d'IR3535 ou d'icaridine, avec un numéro d'autorisation (AMM) sur l'étiquette. Adapter la concentration à l'âge et à la grossesse.
- Vêtements légers, amples et couvrants (manches longues, pantalon, chaussures fermées).
- La nuit en zone de paludisme : dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide, bien bordée.
- Crème solaire d'abord, puis répulsif au moins 20 minutes après.
- Inutiles ou déconseillés : bracelets anti-insectes, huiles essentielles, appareils à ultrasons, serpentins fumigènes, vêtements imprégnés de perméthrine.

À faire avant de partir

- ☐ Consulter son médecin ou un centre de vaccinations internationales, assez tôt avant le départ (certains vaccins demandent au moins 10 jours ou plusieurs doses).
- ☐ Fièvre jaune : vaccination dans un centre agréé, au moins 10 jours avant l'arrivée, certificat international à emporter.
- ☐ Répulsif adapté à chaque voyageur, et moustiquaire imprégnée si besoin.
- ☐ Trousse à pharmacie et ordonnances de ses traitements habituels.
- ☐ Assurance assistance et rapatriement : vérifier la couverture et le plafond.
- ☐ S'inscrire sur Fil d'Ariane (ministère des Affaires étrangères) pour recevoir les alertes : fildariane.diplomatie.gouv.fr
- ☐ Vérifier l'actualité (sécurité, épidémies, formalités) juste avant le départ : diplomatie.gouv.fr, rubrique Conseils aux voyageurs

Au retour : toute fièvre dans les 3 mois doit faire consulter sans délai, en signalant le voyage.